

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 18 juillet 2008
(convocation du 7 juillet 2008)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Juillet Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DAVID Jean-Louis à/c de 12 h 40
M. BENOIT Jean-Jacques à M. LABISTE Bernard à/c de 13 h 15
Mme. BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel
M. CAZABONNE Didier à Mme. FAYET Véronique
M. DUCHENE Michel à M. BRON Jean-Charles
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent à/c de 13 h 15
M. ANZIANI Alain à M. GUICHOUX Jacques à/c 13 h 15
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
M. BRUGERE Nicolas à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme. COLLET Brigitte à Mme. DESSERTINE Laurence
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. DANJON Frédéric à Mme. CURVALE Laure
M. DELAUX Stéphan à M. GAUTE Jean-Michel
M. DUBOS Gérard à Mlle. DELTIMPLE Nathalie
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain

Mlle. EL KHADIR Samira à M. RAYNAUD Jacques jusqu'à 13 h 00
puis à M. MERCIER Michel à/c de 13 h 00
Mme. FAORO Michèle à Mme. FOURCADE Paulette
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. AMBRY Stéphane à/c de 13 h 15
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel à/c de 13 h 15
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à/c de 13 h 15
M. MOULINIER Maxime à M. BENOIT Jean-Jacques
Mme PARCELIER Muriel à M. POIGNONEC Michel à/c de 11 h 00
M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
Mme. PIAZZA Arielle à M. SOLARI Joël
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent à/c de 13 h 15
M. RAYNAL Franck à M. MILLET Thierry
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. LIRE Marie Françoise
M. TRIJOULET Thierry à M. CHARRIER Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Conférence Internationale de Bordeaux sur l'Education pour un développement durable - 27 - 29 octobre 2008 - Participation communautaire - Décision - Autorisation

Monsieur BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1 – Contexte et objectifs du projet

La France présidera l'Union Européenne lors du 2^{ème} semestre 2008. A cette occasion, le Comité français de la Décennie des Nations Unies pour un développement durable, présidé par le Professeur RICARD, organisera à Bordeaux, du 27 au 29 octobre 2008, une conférence internationale qui réunira les principaux acteurs français, francophones, européens et méditerranéens de l'éducation, de la formation et de l'information. Cette manifestation, placée sous l'égide de l'UNESCO, s'inscrit directement dans le cadre de la Décennie 2005-2014 des Nations Unies de l'éducation pour un développement durable.

Les objectifs de ce colloque sont multiples. Réunissant les principaux acteurs européens, méditerranéens et francophones de l'environnement et du développement durable dans toutes ses composantes, son but ultime est de contribuer au changement de comportement des divers acteurs que sont les Etats, les collectivités, les entreprises et la société civile afin de mettre en place une société plus solidaire et plus soucieuse de son environnement dans une démarche de développement durable.

Par là, ce colloque contribuera à une meilleure compréhension de l'environnement et du développement durable comme éléments décisifs d'une stratégie de développement durable au plan régional et international. Il oeuvrera aussi à une meilleure intégration du développement durable dans les programmes d'éducation, de formation et d'information à tout âge et tout au long de la vie. Enfin, il permettra de construire une vision commune du développement durable au sein des pays euro-méditerranéens.

2 – L'implication de la CUB

La Communauté Urbaine s'attache depuis plusieurs années à développer de nombreuses initiatives relatives à l'environnement et au développement durable. Outre le fait que l'information et l'éducation sont au cœur de l'axe 5 de la Charte pour l'Environnement vers le Développement Durable (Eco exemplarité, sensibilisation), on ne peut que remarquer la diversité et l'ampleur des actions déjà proposées :

- l'importance croissante du dispositif communautaire « Pédagogie et Développement Durable » destiné aux établissements scolaires du territoire communautaire,
- les débats du développement durable, demies journées de sensibilisation et d'information destinées aux élus et agents communautaires,
- les ateliers du développement durable, organisés en partenariat avec le Conseil Général et le Conseil Régional,
- l'accueil et le co-financement d'expositions en partenariat avec Cap Sciences.

Concertation, transversalité et coopération étant essentielles à la réussite de tout dispositif de développement durable, il paraît primordial que la CUB s'inscrive de plain-pied dans ce colloque international. Ainsi, comme la Région Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde et la ville de Bordeaux, tous trois favorables et engagés dans la mise en place de cet événement, la CUB pourra bénéficier d'une tribune lui permettant de témoigner de ses avancées et de son exemplarité en matière d'éducation au développement durable.

Plus généralement, cette conférence internationale qui réunira les représentants des collectivités françaises et étrangères, permettra aux collectivités partenaires de témoigner des démarches qui ont permis de réaliser séparément ou en synergie des actions multiples et reconnues dans le domaine du développement durable et de l'éducation au développement durable.

3 – Participation financière à l'évènement

Sur le plan financier, le budget prévisionnel, dont un exemplaire est joint en annexe, estime que le coût global de l'évènement s'élèvera à 335.000 €. De fait, de nombreux acteurs ont été sollicités pour apporter leur soutien financier au bon déroulement du colloque. Ainsi, l'Etat participera à hauteur de 100.000 €, l'ADEME à hauteur de 50.000 €, les divers sponsors (VEOLIA, Lyonnaise des Eaux, La Poste....) à hauteur de 100.000 €.

Un accord de principe a été acquis pour un financement global de 100.000 € répartis à parts égales entre les quatre collectivités du territoire. De fait, le Professeur Michel Ricard, en sa qualité de Président du Comité français de la Décennie de l'Education pour un développement durable, a adressé à la CUB une demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 25.000 €.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser M. le Président à signer la convention fixant les modalités de la participation communautaire, à intervenir avec l'association NATURALIA ET BIOLOGIA, pour soutenir la Conférence Internationale sur l'éducation pour un développement durable du 27 au 29 octobre 2008, qui prévoit une subvention exceptionnelle de 25.000 €,
- décider que la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours : chapitre 67, fonction 8330, compte 6745, CRB P 100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 juillet 2008,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 AOÛT 2008**

PUBLIÉ LE : 12 AOÛT 2008

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. Jean-Pierre TURON